

Errata

Objekttyp: **Corrections**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **8 (1879)**

Heft 5

PDF erstellt am: **13.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

En vous priant, Monsieur le Rédacteur, de bien vouloir insérer ces quelques lignes dans le prochain numéro du *Bulletin*, nous vous offrons l'assurance de notre considération distinguée.

J. DOUSSE, instituteur, à Grandvillard.
Sévérien ROBADEY, instituteur, à Lessoc.
BLANC, instituteur, à Gruyères.
GOTHUEY, Amédée, instituteur, à Charmey.
KARTH, Alphonse, instit., à Villars-sous-Monts.
RISSE, instituteur, à Enney.
DÉBIEUX, Etienne, instituteur, à Neirivue.
BEAUD, instituteur, à Estavannens.

NOTE DE LA RÉDACTION. — Nous laissons à nos correspondants le soin de répondre à cette lettre, s'ils le jugent à propos.

ERRATA

Reponse à

Quelques fautes se sont glissées dans la correspondance du Bas-Valais, publiée dans le n° 4 du *Bulletin*.

A la page 62, ligne 9, après ces mots : « qui les éclipse », il faut ajouter « toutes ».

Même page, ligne 11, au lieu de : « s'endormir », il faut lire : « s'en donner ».

A la ligne 33 de la même page, lisez : « notre devoir », et non « un devoir ».

INTÉRÊTS DE LA SOCIÉTÉ

I

Le Comité de la Société fribourgeoise d'éducation s'est réuni à Fribourg, le 24 avril dernier, pour s'occuper de tout ce qui concerne la prochaine assemblée générale annuelle.

La fête aura lieu à Courtion, le jeudi 24 juillet. Le programme en sera publié ultérieurement. Les rapporteurs choisis pour traiter les deux questions que l'assemblée discutera sont : M. Robadey, instituteur à Bulle, pour la première, et M. Perriard, directeur de l'école secondaire de Cormérod, pour la seconde.

Bien que ces questions aient déjà paru dans le n° 10 (1878) du *Bulletin*, nous croyons utile de les mettre de nouveau sous les yeux de nos lecteurs :

1. Quelles conditions devrait remplir un livre de lecture approprié à tous les degrés de l'école primaire ? — Choix des matières, et manière de s'en servir.